



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 18 MAI 2022

PROCES VERBAL N° 38

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Vice-président : Mr. ROUGER Alain
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n°37 du 12 mai 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 14/15 MAI 2022

FORFAITS

Amende de 40 € (1er forfait) X 2 (Amende Forfait doublé sur les 3 dernières journées de championnat) soit 80 €
Match n° 50649.2 Parthenay Portugais 1 – Vasles 2 en D4 poule C ➤ **Vasles 1er forfait**

Amende de 50 € (2^{ème} forfait) X 2 (Amende Forfait doublé sur les 3 dernières journées de championnat) soit 100 €
Match n° 50581.2 Coulonges Thouarsais 2 – Mahorais 2 en D4 poule B ➤ **Mahorais 2^{ème} forfait**

Amende de 30 €

Match n° 51047.2 Fayenoirterre 2 – Chatillon Pompaire 2 en D5 poule C ➤ **Chatillon Pompaire 1er forfait**

Match n° 51377.2 Ste Ouenne 1 – Neuvy Bouin 1 en D5 poule D ➤ **Neuvy Bouin 2^{ème} forfait**

Match n° 51448.2 Rom 2 – Vasles 3 en D5 poule E ➤ **Vasles 5^{ème} forfait**

Match n° 51641.2 Val de Boutonne 3 – Chen.Chey.Sep.Exoud 2 en D5 poule H ➤ **Chen.Chey.Sep.Exoud 2^{ème} forfait**

Match n° 54111.2 Valence Poit/Chatlar 1 – Cerizay CO 1 en Féminines à 8 Seniors Poitou poule A ➤ **Valence Poit/Chatlar 2^{ème} forfait**

FORFAIT GENERAL

L'équipe de **Vasles 3 en D5 poule E** est déclarée **Forfait Général**



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 18 MAI 2022

PROCES VERBAL N° 38

FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Match n° 50448.2 Niort Souché 1 – Celles Verrines 2 en D3 poule D
Match n° 50579.2 Mauzé Rigné 2 – St Varent Pierregeay 3 en D4 poule B
Match n° 53881.1 St Varaudaise 1 – SCAL-MC en U13 3ème Division poule A

Les clubs recevant ci-dessus sont priés de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

DEMANDE TARDIVE DE MODIFICATION

Amende de 26 €

Fc Bressuire en Coupe Angélique U14/U15 Région du 14 mai 2022

DEMANDES AUTORISATION TOURNOIS

Du club de Louzy ➤ jeudi 26 mai 2022 - Tournoi de sixte

Du club de Boismé Clessé ➤ samedi 11 juin 2022 – Catégorie Seniors – Stade de Clessé

Tournois autorisés sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATIONS TOURNOIS

Frais de déclaration Tournoi 24 €

➤ Louzy : Jeudi 26 mai 2022.

➤ Boismé Clessé : samedi 11 juin 2022



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 18 MAI 2022

PROCES VERBAL N° 38

COURRIERS

Du club de Coulonges Thouarsais ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de coupes départementales.

Pris note – Remerciements

Du club de St Martin du Fouilloux ➤ Demande pour évoluer dans une poule nord de D5 pour la saison 2022-2023.

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

Du club de Vasles ➤ Demande pour évoluer dans la poule sud de D2 pour la saison 2022-2023.

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

Du club de Ste Ouenne ➤ Demande d'une éventuelle montée en D4 au cas où il manquerait une équipe.

Pris note.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN